

Arrière-plan des questions interdisciplinaires

L'approche modulaire intègre la responsabilité de régler les questions interdisciplinaires. Les coordinateurs du camp, de plus, se doivent d'être familiers avec la nature de chacune de ces questions interdisciplinaires afin de savoir comment évaluer leur statut et identifier les lacunes. Ce document apporte de brèves orientations sur les questions interdisciplinaires qui doivent être identifiées par l'IASC comme préalable à l'approche modulaire. Ces questions comprennent : protection, sexospécificité, VIH/SIDA et l'environnement. De plus, de nombreuses organisations humanitaires reconnaissent des questions interdisciplinaires telles que l'âge et la vulnérabilité mais ce présent document se limitera à celles sélectionnées par l'IASC.

Il existe un traitement inégal du contenu de ces questions, pas parce que certaines sont plus importantes que d'autres, mais parce que les groupes de travail de l'IASC sur le VIH/SIDA et l'environnement ont développé cette information pour être utilisée par les responsables de module. Quand les autres groupes de travail des questions interdisciplinaires auront fait la même chose, leur information sera substituée.

Relèvement précoce

Le relèvement précoce se définit comme un relèvement qui commence tôt dans le contexte humanitaire. C'est un processus multidimensionnel, guidé par les principes du développement. Il tend à générer des processus de résilience et d'autosuffisance nationalement reconnus de relèvement d'après crise. Le relèvement précoce englobe les moyens de subsistance, les abris, la gouvernance, les dimensions environnementales et sociales, y compris la réintégration des populations déplacées. Cela stabilise la sécurité des personnes et règle les risques sous-jacents générés par la crise.

Les populations affectées par la crise exigent un appui de maintien en vie, leurs communautés, institutions et moyens de subsistance ayant souvent été physiquement détruites et affaiblies. Le programme de relèvement s'emploie à restaurer les services, les opportunités de moyens de subsistance et de capacité de gouvernance. Cela doit commencer dès que possible dans la phase humanitaire ou d'urgence. Alors que la plus grande attention sera portée sur les interventions de maintien en vie, le plus tôt la planification et le travail en relèvement commence, le plus tôt les zones affectées sont stabilisées et les institutions nationales et/ou régionales peuvent se déplacer pour fournir des services basiques et assumer des fonctions de gouvernance (sécurité, administration locale et judiciaire).

Le relèvement précoce survient en parallèle des activités humanitaires, mais ses objectifs, mécanismes et expertise sont différents. Le relèvement précoce tend à accroître les opérations d'assistance humanitaire en cours; veille à ce que les initiatives spontanées de relèvement précoce de la population affectée soient durables et évite la reconstruction du risque; et pose les bases pour le relèvement à long terme. Prière de

consulter le [IASC Cluster Working Group on Early Recovery Website](#) pour de plus amples informations.

Environnement

Pourquoi cette question est-elle importante ? *L'environnement est un entourage physique, chimique et biologique dans lequel les communautés locales et affectées par la catastrophe vivent et développent leurs moyens de subsistance. Il fournit les ressources naturelles qui soutiennent les individus et détermine la qualité de l'entourage dans lequel ils vivent – il a besoin de protection si ces fonctions essentielles doivent être maintenues.*

Il existe un lien fort entre l'environnement et les catastrophes. Les pré-conditions environnementales participent souvent aux catastrophes. Les catastrophes peuvent résulter en impact environnement négatif. L'intervention d'urgence peut avoir un impact environnement positif ou négatif. Le coût de l'ignorance de ces liens comprend: 1. des menaces environnements secondaires avec des impacts négatifs réels ou potentiels sur la vie de l'homme, la santé, le bien-être, les moyens de subsistance, l'environnement, 2. les interventions à court terme qui ne gèrent pas les effets environnementaux à long terme, 3. les solutions d'urgence qui ajoutent inutilement des ordures et des déchets dans l'environnement, 4. la perte de ressources écologiques importantes.

Comment canaliser les urgences ? Ceux qui répondent aux catastrophes ont peu de temps pour les évaluations environnementales approfondies, ne sont probablement pas des spécialistes de l'environnement, et travaillent dans une situation où une action doit vite être prise sans le bénéfice d'informations "parfaites". De plus, être capable d'identifier rapidement, d'évaluer et de répondre aux questions environnementales cruciales et de leurs effets sur les vies et les moyens de subsistance lors d'une catastrophe est essentiel pour les opérations de secours de catastrophe et de relèvement efficaces. Ceux menant les évaluations humanitaires ont besoin d'un outil rapide, flexible et généralisé, tel que l'Outil d'évaluation rapide de l'impact environnemental développé par CARE, qui peut couvrir ou signaler les questions environnementales résultant de la catastrophe ou de l'intervention humanitaire et fournir une orientation générale sur le genre d'experts nécessaires et sur la manière d'intervenir dans les questions humanitaires identifiées et liées à l'environnement.

Les rapides évaluations peuvent inclure les questions à considérer et à analyser :

- Le contexte général de la catastrophe et les questions environnementales y relatives
- Les facteurs relatifs à la catastrophe qui pourraient avoir un impact immédiat sur l'environnement
- Les impacts environnementaux possibles et immédiats des agents de la catastrophe
- Les besoins basiques non couverts des survivants à la catastrophe qui pourraient mener à un impact opposé à l'environnement
- Les conséquences négatives environnementales potentielles des opérations de secours

- Les opportunités d'achats écologiques au sein de l'opération de secours

Comment les intégrer à l'intervention modulaire ? (Prière de décrire les stratégies, directives et activités pour veiller à ce que les préoccupations environnementales soient intégrées dans l'intervention du groupe modulaire/sectoriel inter agences)

Sexospécificité¹

Les droits égaux des femmes et des hommes sont explicites dans les documents des droits de l'homme qui constituent la base de la Charte humanitaire: les femmes et les hommes, les garçons et les filles, ont le même droit à l'assistance humanitaire, au respect de la dignité humaine; à la reconnaissance de leurs capacités humaines égales, y compris la capacité de faire des choix, aux mêmes opportunités d'agir sur ces choix, et au même niveau de pouvoir pour modeler le résultat de leurs actions. Les interventions humanitaires sont plus efficaces quand elles sont basées sur la compréhension des besoins, vulnérabilités, intérêts, capacités différents et des stratégies d'adaptation des hommes et des femmes et des différents impacts de la catastrophe sur eux. La compréhension de ces différences, ainsi que des inégalités dans les rôles et les charges de travail des hommes et des femmes, dans l'accès et le contrôle des ressources, dans le pouvoir décisionnaire et les opportunités pour le développement des compétences, est atteinte au travers d'une analyse basée sur la sexospécificité. La sexospécificité s'entrecoupe au travers de toutes les questions interdisciplinaires. Les visées humanitaires de proportionnalité et d'impartialité impliquent qu'une attention doit être portée dans l'obtention d'une justice entre les hommes et les femmes et dans l'égalité des résultats.

Le VIH dans les situations d'intérêt humanitaire

Pourquoi cette question est-elle importante ?

En 2006, 2.9 millions de personnes sont décédées du VIH et 4,3 autres millions étaient nouvellement infectées. Au moins 70% des 40 millions de personnes dans le monde infectées par le VIH vivent dans des pays affectés par des crises aiguës et prolongées. Les programmes liés au VIH ont besoin d'être systématiquement couverts par l'action humanitaire pour éviter la propagation de l'infection VIH, pour maintenir la prévention existante du VIH, les services de soins et de traitement et pour permettre de veiller à ce que la vulnérabilité de ceux vivant déjà avec le VIH ne soit pas indûment augmentée durant une crise. Une intégration plus systématique du programme du VIH dans l'action humanitaire permettra de prévenir la morbidité et la mortalité relatives au VIH qui peuvent survenir comme résultante de la crise. Cela signifie d'établir un ordre de priorité des interventions humanitaires qui sont conçues pour avertir des nouvelles infections du VIH, et réduire la vulnérabilité de ceux déjà infectés avec le VIH.

Actuellement, au moins 22 pays avec des Coordinateurs humanitaires ont des épidémies généralisées de VIH, qui interagissent avec d'autres facteurs tels que la pauvreté endémique, les conflits et le déplacement de masse qui exacerbent les crises humanitaires. Alors que le résultat des nouvelles infections du VIH ne sera pas évident pendant de nombreuses années, il est néanmoins fatal. De plus, la prévention du VIH est une intervention de maintien en vie dans les situations humanitaires. Dans le même

¹ Ibid.

temps, les soins et traitement prodigués aux personnes atteintes du VIH dans les situations de crise sont des activités de maintien en vie qui ont un impact à long terme, pas seulement sur les personnes vivant avec le VIH mais également leurs familles et leurs communautés. En clair, le contexte de chaque situation humanitaire déterminera l'étendue et le niveau de l'engagement sur les questions du VIH, cependant, même dans les installations de moindre prévalence, la prévention appropriée du VIH, les soins et le traitement doivent demeurer le dispositif de l'intervention humanitaire.

Comment intégrer le VIH dans les situations d'urgence

Le VIH et le SIDA sont des problèmes complexes avec des impacts qui vont bien au-delà du secteur santé. De plus, une intervention multisectorielle est exigée pour prévenir la morbidité et la mortalité relatives au VIH, durant et après la crise. Dans de nombreuses situations humanitaires, le programme du VIH sera déjà opérationnel avant la crise et priorité sera donnée au maintien ou au rétablissement de la prévention du VIH, aux programmes de soins et de traitement qui pourraient avoir été interrompus en raison de la situation humanitaire. Dans les situations d'urgence complexes, l'insécurité et le déplacement de masse pourraient éviter des interventions pour le VIH en atteignant les populations dans le besoin, et l'action humanitaire pourrait être requise pour commencer la prévention pertinente du VIH, les programmes de soins et de traitement. La préparation, la planification et une bonne coordination sont essentielles pour des interventions efficaces du VIH lors de situations d'urgence.

Comment intégrer le VIH dans l'intervention modulaire ?

Aucun acteur humanitaire n'a la capacité à lui seul de mettre en oeuvre toutes les interventions nécessaires pour le VIH dans les situations d'urgence; de plus, une approche coordonnée inter agences de différents acteurs est nécessaire. Le VIH a été désigné comme une question interdisciplinaire prioritaire, signifiant que tous les modules ou secteurs doivent avoir le VIH intégré au travers de la préparation et de l'intervention humanitaires.

L'intégration des questions sur le VIH dans l'analyse des besoins humanitaires est une étape majeure pour assurer que le VIH est abordé correctement lors des situations d'urgence. Les modules doivent avoir les besoins de programme VIH considérés lors du développement des outils, politiques et appels de fonds. Une équipe spéciale de l'IASC chargée du VIH et de l'action humanitaire a été mise en place et réactualise l'orientation de l'IASC sur les interventions du VIH dans les contextes d'urgence, servant d'outil pratique pour guider l'intégration du VIH dans le travail modulaire et sectoriel

De plus, il est important que les modules consolident leurs efforts sur le VIH pour assurer une intervention multisectorielle coordonnée et cohérente. Les efforts sont en cours pour systématiser la participation de l'UNAIDS dans les processus humanitaires, y compris les Equipes humanitaires dans les pays, pour permettre d'assurer la disponibilité d'une coordination et d'un appui efficaces pour la mise en oeuvre des programmes du VIH dans l'intervention humanitaire.

Outils et ressources

- ***IASC Guidelines on HIV/AIDS Interventions in Emergency Settings****: Ensemble technique sur les interventions du VIH dans les situations d'urgence
- ***IASC Training Package on Guidelines on HIV/AIDS Interventions in***

Emergency Settings

- Les responsables de modules doivent rechercher, le cas échéant, un appui technique pour leur propre point focal du VIH participant dans l'équipe spéciale de l'IASC sur le VIH et l'action humanitaire, ou l'UNAIDS pour un appui pour intégrer le VIH dans les modules et les secteurs.

* *IASC Guidelines on HIV/AIDS Interventions in Emergency Settings*

<http://www.humanitarianinfo.org/iasc/content/products/docs/FinalGuidelines17Nov2003.pdf>

Protection²

L'assistance et la protection sont les deux piliers indivisibles de l'action humanitaire. Les agences humanitaires font fréquemment face à des situations dans lesquelles des actes humains ou des obstructions menaçant le bien-être fondamental ou la sécurité des communautés ou des sections entières d'une population, constituant ainsi des violations des droits de la population comme reconnus par le droit international. Cela peut prendre la forme de menaces directes au bien-être des personnes, ou à leurs moyens de survie, ou à leur sûreté. Dans le contexte de conflit armé, l'intérêt humanitaire majeur est la protection des personnes contre ces menaces.

La forme de l'assistance de secours et la manière avec laquelle elle est fournie peuvent avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur la sécurité de la population affectée. Le manuel SPHERE ne fournit pas de descriptions détaillées de stratégies ou de mécanismes de protection, ni de quelle manière les agences doivent mettre en oeuvre leurs responsabilités. Cependant, il se réfère, le cas échéant, aux aspects de la protection ou aux questions de droits – telles que la prévention d'abus sexuel et d'exploitation sexuelle, ou le besoin d'assurer un enregistrement adéquat de la population – et à la manière dont les agences doivent les prendre en compte lorsqu'elles sont impliquées à fournir de l'assistance.

² *Cross-cutting issues - Key Messages*, un document présenté au premier CSLT pilote by Mark Prasopa Plazier, Oxfam International, Conflict and Humanitarian Policy Advisor.